



75
ans



ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS
www.osar.ch

Rapport annuel 2010

Éditorial

Contenu

Éditorial	2
Rétrospective	4
Politique de l'asile	6
Projets de l'OSAR	8
Intégration et formation	10
L'OSAR en bref	12
Finances	14
Remerciements	18
Contacts	20

Chère lectrice, cher lecteur,

Ensemble, nous sommes plus fort-e-s! Avec la Section suisse d'Amnesty International, nous avons accueilli, en 2010, un nouveau membre éminent dans notre association faîtière. Cela donne encore plus de poids à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR dans son combat pour la protection et le respect de la dignité des personnes déplacées et persécutées.

Face à la détresse toujours plus grande des réfugié-e-s dans le monde et à l'attitude de rejet de plus en plus forte de tous les Etats européens vis-à-vis des requérant-e-s d'asile, cet engagement est impérativement nécessaire. Ce rejet contraste avec la solidarité dont la population suisse a souvent fait preuve et montre toute l'emprise de la politique et des médias sur l'opinion publique. Preuve en est la récente acceptation de l'initiative anticonstitutionnelle et contraire au droit international public «pour le renvoi des étrangers criminels».

Les rencontres personnelles et les expériences vécues ont encore plus d'influence que la politique et les médias sur les opinions des citoyennes et des citoyens. C'est pourquoi l'une des priorités du travail de l'OSAR en 2010 a été de créer des liens personnels entre les réfugié-e-s et la population suisse, à travers plus de 140 journées de projet réalisées dans des éco-

les, des paroisses et des instituts de formation d'adultes, lors de visites de classes dans des foyers pour requérant-e-s d'asile et par le biais des nombreuses manifestations organisées pour la Journée du réfugié.

L'OSAR a aussi connu quelques succès dans son engagement politique et juridique en faveur des réfugié-e-s. Elle a notamment gagné un procès qui fera jurisprudence devant le Tribunal administratif fédéral et a pu peser d'un poids considérable sur la révision en cours de la Loi sur l'asile. L'élection au Conseil fédéral de Simonetta Sommaruga en décembre 2010 et sa nomination à la tête du Département fédéral de Justice et Police nous donnent lieu d'espérer que cette révision de loi aboutira à un résultat satisfaisant.

Le 75^{ème} anniversaire de l'OSAR est une autre raison d'envisager 2011 avec joie: 75 ans de mobilisation en faveur des réfugié-e-s – 75 ans de soutien par nos donatrices et donateurs – 75 ans de collaboration avec des fondations, institutions et autorités. Nous vous en remercions tous sincèrement. Un grand merci aussi aux collaboratrices et collaborateurs de l'OSAR pour leur engagement compétent et résolu.

Cordialement

Martin Engel, Président de l'OSAR

Beat Meiner, Secrétaire général de l'OSAR

Photos:

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR présente des exemples d'intégration professionnelle réussie.

© Bernd Konrad, OSAR

Arjeta Ermeni,
Aide-soignante, Home «Les Charmettes»,
Neuchâtel



Rétrospective

Une campagne très remarquée

«Les réfugiés ont tout abandonné. Sauf leur talent.»
Tel a été le slogan de la campagne menée à l'occasion de la Journée du réfugié 2010 qui, pour la première fois, comportait même un spot TV: dans les vestiaires, le joueur ghanéen du FC Bâle et champion du monde de football M-17, Kofi Nimeley, shoote avec beaucoup de précision dans un savon qui va droit au but: le porte-savon. Les deux sujets d'affiche hauts en couleurs de la campagne ont également reçu un bon accueil. Le slogan y figurait chaque fois sous une forme décorative et avec le sous-titre approprié, une fois sous forme de mosaïque et une fois artistiquement sculpté dans une pastèque, pour symboliser les multiples capacités et talents des réfugié-e-s.

Améliorer l'accès à la formation et au marché de l'emploi

La Journée du réfugié est la principale campagne de sensibilisation à la politique d'asile de Suisse. En 2010, elle a pris pour thème l'intégration professionnelle des réfugié-e-s et des titulaires d'une admission provisoire. Les employeuses et employeurs ont été appelé-e-s à leur confier des places d'apprentissage et des emplois. Pour cette campagne, l'OSAR a pu de nouveau s'appuyer sur des partenaires aussi importants que l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les

réfugiés UNHCR. Des manifestations ont eu lieu autour du 19 juin dans plus de 200 communes; l'OSAR a même tenu des stands dans des villes de certaine importance.

Dans le cadre de la campagne, l'OSAR a aussi présenté au public quelques réfugié-e-s qui ont réussi le passage dans la vie professionnelle suisse. Par exemple Dara Sadun, un Kurde de Syrie persécuté pour des raisons politiques qui a d'abord réalisé un apprentissage de coiffeur, puis ouvert son propre salon à Berne.

Les réfugié-e-s qui ont participé à la campagne sont d'accord pour dire que l'intégration professionnelle en Suisse n'est pas toujours facile. Il faut avant tout de bonnes connaissances linguistiques, une solide dose de ténacité, un vaste réseau social et un statut de séjour assuré. Car les employeuses et employeurs ne sont guère disposé-e-s à investir dans la formation d'apprenti-e-s qui devront probablement quitter le pays avant l'obtention de leur diplôme. Les offres de formation telles que celles proposées par PROFORA BEJUNE permettent aux réfugié-e-s de suivre une formation de base qualifiante, un stage pratique et d'intégrer le monde du travail en Suisse. L'association, active dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel depuis plus de 10 ans, collabore

étroitement avec des écoles, des institutions de formation et des entreprises. En plus des apprentissages et des formations professionnelles, elle offre aussi des cours de mise à niveau en langues et de gestion de projet.

Nouvelles fiches d'information pour requérant-e-s d'asile

Durant l'année du rapport, l'OSAR a considérablement étendu son offre d'informations et de conseils aux requérant-e-s d'asile, réfugié-e-s et titulaires d'une admission provisoire: sur son site Internet, on trouve sous la rubrique «Aide» un grand choix de documents fournissant des informations élémentaires sur la procédure d'asile suisse. Comment adresse-t-on une demande d'asile? Que faut-il en attendre? Que se passe-t-il une fois qu'on a reçu une décision négative? Comment faire recours? Traduites en 20 langues au nombre desquelles figurent notamment l'albanais, l'amharique, le farsi, le mongol, le tibétain et l'ourdou, les fiches d'information en format PDF sont volontairement simples et accessibles.

50^{ème} numéro de «Planète Exil»

En septembre, l'OSAR a célébré un petit anniversaire: la parution du 50^{ème} numéro du magazine de l'OSAR, «Planète Exil». Son aspect a beaucoup changé depuis le premier numéro paru en octobre 1998, mais l'in-

tervention est restée la même: sensibiliser le public et l'informer de la réalité que vivent les réfugié-e-s. Et ce, avec un grand souci de qualité et un contenu très varié. Quatre fois l'an, «Planète Exil» donne une voix aux réfugié-e-s, montre la situation dans leurs pays d'origine, porte un regard nuancé sur l'actuelle politique d'asile de la Suisse et présente les différents domaines d'activité de l'OSAR.

Succès: le Tribunal administratif fédéral tance l'ODM

Le 2 février 2010, le Tribunal administratif fédéral a rendu un jugement de principe: il faut laisser aux requérant-e-s d'asile qui ont obtenu une décision de non-entrée en matière suffisamment de temps pour déposer un recours. Par ce jugement, le Tribunal administratif fédéral met un terme à la pratique actuelle de l'Office fédéral des migrations (ODM) qui consiste à communiquer les décisions juste avant l'expulsion déjà prévue des requérant-e-s d'asile, ce qui revient quasiment à les empêcher de faire recours. Le jugement du Tribunal administratif fédéral est un grand succès pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR qui s'est démenée dans ce sens.

Politique de l'asile

La Loi sur l'asile – un chantier permanent

Deux ans à peine après l'entrée en vigueur de la dernière révision de la Loi sur l'asile, la Confédération a mis en route en 2010 un autre train de mesures de révision. Objectif: simplifier la procédure d'asile en supprimant en grande partie le concept de non-entrée en matière. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR salue le fait que la plupart des demandes d'asile feront ainsi l'objet d'un examen matériel, mais elle critique en même temps la proposition de réduire de moitié le délai de recours actuel de 30 jours. Il est en outre prévu de renoncer à la présence de représentant-e-s des œuvres d'entraide aux auditions sur les motifs de l'asile au profit d'un conseil en matière de procédure et d'évaluation des chances. Les directives relatives à cette consultation sont formulées de façon trop vague pour qu'on sache si elle pourra effectivement améliorer la position juridique des requérant-e-s d'asile. L'OSAR se bat depuis des années pour une meilleure protection juridique.

Observation des rapatriements

La mise en application de la directive en matière de rapatriement a aussi été précisée en 2010. Pour l'OSAR, il est primordial que des observatrices et observateurs indépendant-e-s assistent aux rapatriements forcés. Cela sert avant tout à assurer la protection des intéressé-e-s. Mais il importe aussi d'assurer

une transparence dans ce domaine sensible du point de vue des droits humains. La Confédération a reconnu cette nécessité et mis au concours un mandat pour l'observation des rapatriements. L'OSAR s'est portée candidate.

Initiative sur le renvoi

La campagne contre cette initiative contraire au droit international a été un volet important de l'agenda politique de l'OSAR. Celle-ci a défendu le contre-projet direct du Conseil fédéral et du Parlement qui prévoyait une pesée d'intérêts, un examen de la proportionnalité ainsi qu'un précieux article sur l'intégration. Le peuple a malheureusement accepté l'initiative sur le renvoi, une décision vivement regrettée par l'OSAR.

Procédure de Dublin

Dans un cas spécifique, l'OSAR a obtenu un changement de pratique pour le transfert dans un autre pays signataire du règlement de Dublin. Le Tribunal administratif fédéral a jugé illicite le procédé des autorités consistant à communiquer le plus tard possible aux requérant-e-s d'asile la décision de les expulser (voir aussi page 5). Mais ce succès n'est qu'une étape, la Confédération ayant réagi à ce jugement de principe par de nouvelles mesures législatives.



Ngoc-Thuy-Trang Nguyen,
Laborantine et traductrice interculturelle,
Hôpital de l'Île, Berne

Projets de l'OSAR

Des élèves rencontrent des requérant-e-s d'asile

Les jeunes gens habitant à proximité d'un centre de transit ignorent souvent de quoi est fait le quotidien des requérant-e-s d'asile. De leur côté, les requérant-e-s d'asile ne savent pas non plus comment vivent les jeunes gens en Suisse. C'est pourquoi l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR a lancé en 2010 la «Journée de rencontre»: cette offre pilote a été réalisée cinq fois dans le cadre de la Journée du réfugié.

La première demi-journée, les requérant-e-s d'asile font visiter le centre de transit aux élèves et leur présentent leurs conditions de vie. Les participant-e-s font mieux connaissance à travers des activités ludiques et un repas pris en commun. Lors de la deuxième demi-journée, ce sont les élèves qui présentent leurs cours aux requérant-e-s d'asile. La rencontre à l'école comporte elle aussi des activités et un repas en commun.

Les réactions sont extrêmement positives: les jeunes gens sont contents d'en apprendre plus sur la vie des requérant-e-s d'asile et les motifs de leur fuite. Pour les requérant-e-s d'asile, c'est une occasion unique de se présenter au pays d'accueil et de voir comment se passent les journées d'école en Suisse. La «Journée de rencontre» a contribué à dissiper des idées

reçues de part et d'autre. Elle a aussi permis aux jeunes d'étendre leurs connaissances sur le domaine de l'asile. L'OSAR a maintenant définitivement intégré la «Journée de rencontre» à son offre de formation.

Participation au «Projet transnational Dublin»

Le système Dublin prévoit que les requérant-e-s d'asile peuvent être renvoyé-e-s dans le pays de première entrée en Europe. Dans la pratique, son application entraîne souvent des défaillances au niveau de l'information, ainsi que du soutien juridique, social et médical des intéressé-e-s. En Grèce par exemple, il n'existe pas de système d'asile fonctionnel. Ni l'hébergement ni les soins médicaux ne sont garantis pour les requérant-e-s d'asile. Or, c'est par ce pays qu'un certain nombre arrivent en Suisse. Les organisations d'entraide veulent pallier ce manque en créant un réseau plus solide: 13 ONG de douze pays européens se sont regroupées autour du «Projet Dublin» sous la houlette de l'organisation «Forum réfugiés», une ONG française. Le soutien financier vient du Fonds européen pour les réfugiés (FER). L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR y participe aussi et endosse ainsi pour la première fois un rôle actif dans un projet de l'UE.

Les ONG impliquées dans le projet ont déjà élaboré des brochures pour mieux informer les requérant-e-s

d'asile sur le système Dublin, ainsi que sur la procédure Dublin et la procédure d'asile nationale. Elles ont aussi créé des instruments permettant aux services de consultation juridique d'échanger rapidement des informations sur des cas spécifiques. Les requérant-e-s d'asile particulièrement vulnérables doivent pouvoir être confié-e-s à une ONG de l'Etat qui les renvoie à une ONG de l'Etat cible, afin de garantir un encadrement sans faille avant et après le transfert.

L'échange d'informations dans le cadre du projet est extrêmement précieux pour l'OSAR. Le renforcement de la coopération entre les ONG a déjà porté ses premiers fruits: dans des cas spécifiques, l'OSAR a ainsi pu établir des contacts entre des services de consultation juridique et des ONG dans l'Etat cible de Dublin.

Compléments d'informations: www.dublin-project.eu

Correctif de la société civile

Avec ses rapports, l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR a aussi largement contribué en 2010 à des décisions correctes dans la procédure d'asile. Dans la procédure d'évaluation et de décision, les autorités peuvent parfois se tromper quand elles cherchent à établir les circonstances qui ont conduit les personnes à fuir, notamment le type de persécutions encourues dans les pays d'origine,

les indices des situations à risque, mais aussi des faits précis sur la situation politique, les conditions de sécurité ou les soins médicaux. La correction d'une décision erronée peut être vitale pour les requérant-e-s d'asile.

En 2010, l'analyse-pays de l'OSAR s'est intensément occupée des informations sur les pays d'origine (Country of Origin Information, en bref standards COI) sur lesquelles se fondent les décisions en matière d'asile. Ces standards passent sur le plan international pour la compétence centrale de toute procédure d'asile. Ils réclament des informations pertinentes, précises, récentes et transparentes sur les pays d'origine des requérant-e-s d'asile. L'étude a démontré que des améliorations sont nécessaires de ce point de vue dans la procédure d'asile suisse.

En 2010, les rapports et renseignements de l'analyse-pays de l'OSAR se sont notamment occupés de la fiabilité des déclarations des ambassades en Syrie, de graves violations des droits humains en Iran, du potentiel de conflit accru au Nigéria, ainsi que du quotidien éprouvant des femmes en Ethiopie.

Intégration et formation

Le succès des journées de sensibilisation

Les équipes de formation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR sont composées de pédagogues expérimenté-e-s, de spécialistes du domaine de l'asile et de réfugié-e-s reconnu-e-s. Elles organisent plus de 140 manifestations par an en Suisse romande et alémanique et touchent ainsi près de 6000 participant-e-s, adolescent-e-s, étudiant-e-s et adultes.

Développements et nouveautés

En **Suisse romande**, le travail de formation se concentre essentiellement sur les offres de formation et de perfectionnement pour adultes. Dans plusieurs cantons romands, une clarification des besoins en matière d'offres de formations interculturelles pour migrant-e-s a été réalisée avec succès durant l'année du rapport.

En **Suisse alémanique**, l'OSAR a organisé en 2010 près de 90 journées de projet pour des jeunes dans des écoles et des paroisses. Grâce au soutien d'un professionnel, l'équipe de formation a revisité son fameux jeu de rôle «Fuite – Asile – Intégration». Les récits authentiques des réfugié-e-s qui retracent l'histoire de leur fuite et leur parcours vers une intégration sociale et professionnelle constituent un point culminant de ces journées.

Pour tenir compte des besoins actuels des écoles et des paroisses, les coordinatrices et coordinateurs des journées de formation ont aussi remanié complètement la journée de projet «Intégration», avec des réfugié-e-s qui témoignent de leur propre intégration.

Dans le cadre de la Journée du réfugié 2010, l'OSAR a en outre lancé avec succès la «Journée de rencontre» entre élèves et requérant-e-s d'asile résidant dans des foyers (voir article en page 8). Les modules du cours «spécialiste de la migration» qui figure chaque année au programme de l'institut zurichois de formation continue Agogis sont déjà une composante fixe de l'offre de l'OSAR en Suisse alémanique.

Promouvoir la formation et l'intégration

Toujours plus de réfugié-e-s et de titulaires d'une admission provisoire en situation de précarité dépendent d'une aide financière pour la formation et le perfectionnement. Durant l'année du rapport, l'OSAR a soutenu l'intégration professionnelle d'une centaine de personnes et octroyé des prêts sans intérêt pour le regroupement de leurs familles déchirées.

Le certificat suisse de qualité «eduQua» qui distingue les institutions de formation continue a été délivré à l'OSAR.





Tashi Changpa,
Aide-soignante, Home «Les Charmettes»,
Neuchâtel

L'OSAR en bref

L'OSAR porte le label de qualité ZEWO, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée.

«Protéger les réfugiés, préserver la dignité humaine»

Ces deux principes déterminent l'action de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, fondée en 1936 en tant qu'organisation faîtière regroupant 13 associations d'aide aux réfugié-e-s.

Indépendante sur le plan politique et confessionnel, l'OSAR défend les droits et le bien-être des réfugié-e-s à différents niveaux. Face au public et aux autorités, elle s'engage pour une politique d'asile humaine et équitable: par exemple à travers la campagne de sensibilisation pour la Journée du réfugié, par des communiqués de presse et des prises de position sur la pratique de l'asile, ainsi que par une large offre de périodiques et de communications transmises via Internet. L'OSAR accompagne les requérant-e-s d'asile à travers les méandres du système juridique suisse et appuie leurs demandes par des analyses approfondies de la situation qui règne dans leurs pays d'origine. Elle favorise l'intégration des réfugié-e-s par des subsides à la formation et aide les familles déchirées à se regrouper. Les équipes de formation de l'OSAR accomplissent un important travail d'information dans les écoles, les instituts de formation continue et les paroisses.

Organisation de l'OSAR

En tant qu'organisation à but non lucratif active dans toute la Suisse, l'OSAR a son secrétariat général à Berne. Elle comporte quatre centres de ressources: «Protection» (Service juridique, procédure et analyse-pays), «Intégration et formation», «Communication» et «Finances, personnel et administration». Le 31 décembre 2010, l'OSAR occupait 34 collaboratrices et collaborateurs pour un total de 2460 pourcents d'emploi, quatre stagiaires pour un total de 360 pourcents d'emploi et une personne employée à 80% dans le cadre d'un programme d'occupation.

Le comité de l'OSAR se compose de représentant-e-s de ses organisations membres. Durant l'année du rapport, c'est Martin Engel (depuis 2010) de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO qui a occupé le poste de Président. Les autres membres du comité étaient: Antoinette Killias (depuis 2005) de l'Entraide Protestante Suisse EPER, Isabelle Bindschedler (depuis 2010) de Caritas Suisse, Marta Knieza (depuis 2008) de l'Union suisse des comités d'entraide juive USEJ et Bruno Riesen (depuis 2010) de la Section suisse d'Amnesty International.



Dara Sadun,
Propriétaire d'un salon de coiffure,
Berne



Finances

BILAN

au 31 décembre

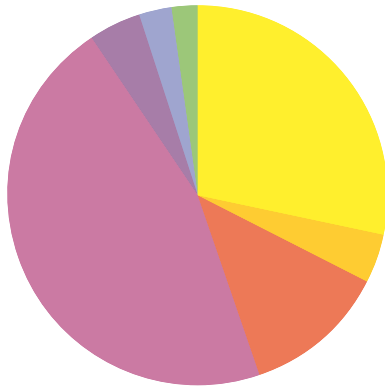
	2010 CHF	2009 CHF
ACTIFS		
Liquidités	2 524 997	1 840 981
Créances	498 609	966 303
Stocks	1	1
Comptes de régularisation actifs	35 835	36 721
Total actifs circulants	3 059 442	2 844 005
Immobilisations corporelles	243 879	219 202
Immobilisations financières		
- Prêts à des réfugié-e-s	240 738	231 165
- Titres	968 674	1 208 136
Actifs immobilisés affectés		
- Avoirs en banque	990 575	1 107 885
- Titres	300 252	500 000
Total actifs immobilisés	2 744 118	3 266 388
Total actifs	5 803 560	6 110 393
PASSIFS		
Engagements à court terme	520 343	944 965
Comptes de régularisation passifs	389 795	65 400
Provisions	220 900	280 000
Total du capital étranger à court terme	1 131 038	1 290 365
Fonds de produits (avec affectation limitée)	758 263	804 233
Fonds de fondation	1 286 252	1 396 743
Total du capital (fonds à affectation déterminée)	2 044 515	2 200 975
Capital libre généré	2 328 007	2 319 053
Capital lié (désigné) généré	300 000	300 000
Fonds libres	0	0
Total du capital de l'organisation	2 628 007	2 619 053
Total passifs	5 803 560	6 110 393

COMPTE D'EXPLOITATION1^{er} janvier au 31 décembre

	2010	2009
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produit des dons	3 204 509	3 222 525
Produit des mandats publics	3 283 123	4 666 671
Produit des prestations fournies	319 319	408 791
Total des produits	6 806 951	8 297 987
CHARGES		
Charges de projets/Coûts de fourniture de prestations		
Frais de personnel	2 086 235	1 931 534
Frais de matériel et de services	650 658	739 743
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	2 447 733	3 544 449
Frais d'entretien	257 619	324 269
Charges d'exploitation	71 246	0
Amortissements	23 803	0
Total des charges directes de projets/fourniture de prestations	5 537 294	6 539 995
Frais administratifs (administration et collecte de fonds)		
Frais de personnel	841 257	878 202
Frais de matériel et de services	15 300	0
Frais de campagne de collecte de fonds	554 985	324 002
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	17 983	0
Frais d'entretien	112 783	102 531
Charges d'exploitation	51 349	160 212
Amortissements	10 253	22 035
Total des frais administratifs	1 603 910	1 486 981
Résultat de l'activité opérationnelle	-334 253	271 012
Charges financières	-49 938	-47 847
Produits financiers	133 654	70 978
Produits immobiliers	103 032	102 912
Produits immobiliers et financiers	186 748	126 043
Résultat sans résultat des fonds	-147 505	397 056
Fonds affectés		
- Attribution à des fonds	-118 695	-145 762
- Produit de capital désigné	-12 554	-17 303
- Utilisation de fonds	287 709	277 726
Résultat des fonds	156 460	114 661
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	8 955	511 717
Proposition d'attribution et de prélèvement au capital de l'organisation		
- Attribution/prélèvement au capital libre généré	-8 955	-311 717
- Attribution/prélèvement au capital lié (désigné) généré	0	-200 000
Résultat annuel après prélèvements/attributions	-8 955	-511 717

Finances

Origine des fonds

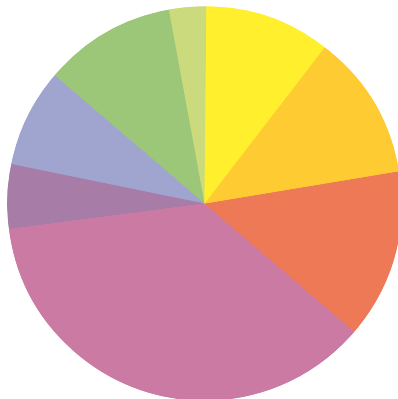


- Dons privés à affectation indéterminée 28,4%
- Legs 4,3%
- Dons institutionnels à affectation déterminée 12,1%
- Mandats 45,9%
- Ventes, manifestations 4,5%
- Recettes financières et immobilières 2,6%
- Divers 2,2%

La révision des comptes annuels 2010 a été effectuée par FEY AUDIT & CONSULTING AG à Mörschwil. Le rapport de révision atteste la tenue régulière des comptes de l'OSAR, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et aux dispositions ZEW0.

Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision des comptes peuvent être commandés au 031 370 75 75.

Utilisation des fonds



- Administration 10,5%
- Recherche de fonds 12%
- Relations publiques 13,7%
- Représentation des œuvres d'entraide 36,6%
- Analyse-pays 5,4%
- Conseil et protection juridique 8%
- Formation et intégration 10,8%
- Fonds: paiements et administration 3%

Waqas Sahi,
Apprenti jardinier-paysagiste,
Ineichengarten GmbH, Lucerne



Remerciements

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR remercie toutes les personnes, les institutions, autorités, fondations et entreprises qui grâce à leur soutien financier lui ont permis d'agir pour les droits des réfugié-e-s: l'OSAR s'engage au quotidien pour que la Suisse respecte le droit garanti par la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951, à savoir le droit à la protection contre les persécutions. Elle contribue à ce que les requérant-e-s d'asile bénéficient d'une procédure équitable. Elle veille à ce que les réfugié-e-s reconnu-e-s obtiennent une véritable chance de participer à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Elle s'engage pour une Suisse ouverte et solidaire.

Les institutions ci-dessous ont soutenu ses activités par un don substantiel:

Cantons et communes

Commune de Plan-les-Ouates, Genève; Commune de Speicher, Appenzell Rhodes extérieur; Lotteriefonds, Canton de Schwyz; Lotteriefonds, Canton de Zoug; Lotteriefonds, Canton de Bâle-Campagne; Lotteriefonds, Canton de Soleure; Staatsanwaltschaft, Canton de Zoug; Ville de Lucerne; Ville de Soleure; Ville de Zoug.

Paroisses et monastères

Evangelische Kirchgemeinde Neukirch; Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Brunnen; Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Küttigen; Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Meilen; Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Ostermündigen; Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Stäfa; Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Steffisburg; Evangelisch-reformiertes Kirchmeieramt Bern; Gemeinschaft der St. Anna-Schwestern, Lucerne; Institut St. Josef, Ilanz; Katholisches Pfarramt St. Martin, Mumpf; Kirchgemeinde Jegenstorf-Urtenen; Kloster und Institut Baldeg; Ökumenische Flüchtlingsgruppe Spiez; Pfarramt St. Joseph-St. Christophorus, Bâle; Provinzialat der Schweizer Kapuziner, Lucerne; Reformierte Kirchgemeinde Zofingen; Römisch-katholische Kirchgemeinde Liebfrauen, Zurich; Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Basel-Landschaft; Römisch-katholisches Pfarramt Samedan; Schweizerischer Evangelischer Kirchenbund, Berne.

Fondations et associations

Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung, Schwyz; COFRA Foundation, Zoug; Dr. Georg und Josi Guggenheim-Stiftung, Zurich; Fondation Assistance Internationale, Lugano; Fondation Pierre Demaurex, St-Sulpice; Fonds für Menschenrechte des Schwei-

zerischen Evangelischen Kirchenbundes, Berne; Flüchtlingssteam, Büren; Georg und Bertha Schwyzer-Winiker-Stiftung, Zurich; Hans C. Klauser-Humbel-Stiftung, Feldmeilen; Karl Popper Stiftung, Zoug; Kirschner-Loeb-Stiftung, Zurich; Kurt Abraham-Stiftung, Zurich; Lagrev Stiftung, Zurich; Loterie Romande, Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne; Loterie Romande, Société vaudoise d'aide sociale et culturelle, Lausanne; Nelly Bürgisser & Hedwig Steinmann-Stiftung, Berne; Otto Erich Heynau-Stiftung, Bâle; Paul Schiller Stiftung, Zurich; René und Susanne Braginsky-Stiftung, Zurich; R. und R. Schlageter-Hofmann Stiftung, Zurich; Stiftung Dr. Valentin Malamoud, Coire; Stiftung Mano, Zurich; Stiftung SoliWerk, Almens; Wohngenossenschaft Hegeba, Bâle.

Entreprises

Bruba Immobilien Anstalt, Balzers; Kern Concept AG, Gossau; Kies- und Betonwerk AG, Bazenheim; Migros pour-cent culturel, Zurich; ReInvest SA, Genève.

Confédération

Office fédéral des migrations (ODM), DFJP, Berne.

Organisations internationales

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés UNHCR, Genève.

Mandats

Nous tenons à remercier l'Office fédéral des migrations (ODM) pour la collaboration constructive ainsi que pour ses deux mandats relatifs à la représentation des œuvres d'entraide et à la coordination de la consultation juridique.

Nous souhaitons également remercier toutes les institutions qui ne peuvent figurer par manque de place ainsi que celles qui souhaitent garder l'anonymat.

Impressum

Organisation suisse
d'aide aux réfugiés OSAR
Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154
3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
CCP 30-1085-7
www.osar.ch
E-mail: info@osar.ch

Rédaction:

Michael Fankhauser
Rahel Trechsel

Traductions:

Sabine Dormond, Montreux
Graphisme et mise en page:
Bernd Konrad, Berne
Impression: Rub Graf-
Lehmann AG, Berne

Contacts

OSAR

Secrétariat central
Schweizerische Flüchtlingshilfe SFH
Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
CCP 30-1085-7
www.osar.ch
E-mail: info@osar.ch

Antenne romande
Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSAR
Place Grand-St-Jean 1, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 56 41
Fax 021 320 11 20
CCP 10-10000-5
www.osar.ch
E-mail: info@osar.ch

Antenne tessinoise
Organizzazione svizzera aiuto ai rifugiati
OSAR
rappresentata da SOS Ticino
Via Zurigo 17, 6900 Lugano
Tél. 091 923 17 76
Fax 091 923 19 24
CCP 69-7503-1
E-mail: sos.ticino@sos-ti.ch

COMITÉ DIRECTEUR

Martin Engel, OSEO, Président
Antoinette Killias, EPER
Isabelle Bindschedler, Caritas
Marta Knieza, USEJ
Bruno Riesen, Amnesty International

MEMBRES

Amnesty International
Section suisse
Speichergasse 33
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 307 22 22
Fax 031 307 22 33
E-mail: info@amnesty.ch

Caritas Suisse
Löwenstrasse 3
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 22 22
Fax 041 419 24 24
E-mail: info@caritas.ch

Entraide Protestante Suisse
EPER
Seminarstrasse 28
Case postale, 8042 Zurich
Tél. 044 360 88 00
Fax 044 360 88 01
E-mail: info@heks.ch

Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO
Secrétariat national des associations
OSEO
Monbijoustrasse 32
Case postale 8161, 3001 Berne
Tél. 031 380 64 74
Fax 031 380 64 65
E-mail: sahos eosos@sah-be.ch

Union suisse des comités d'entraide juive
USEJ
Dreikönigstrasse 49
Case postale 2169, 8027 Zurich
Tél. 044 206 30 60
Fax 044 206 30 77
E-mail: info@vsjf.ch

ORGANISATIONS ASSOCIÉES

Croix-Rouge suisse CRS
cfd l'ONG féministe pour la paix
Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut
Service Social International SSI
Croix-Rouge du Liechtenstein
Aide aux réfugiés du Liechtenstein

